CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E147867** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2027**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2015

Raison sociale : EURL AMR RENOVATION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/04/2024

Capital : 16 000

148 BIS RUE PAUL DOUMER
45140 ST JEAN DE LA RUELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2015B00941

Siret : 812 696 813 00037

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0133552

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5532862004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5532862004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 38 84 18 33 **Fax :**

Portable : 06 84 28 48 30

Responsabilité légale :
MONTEIRO RIBEIRO AMANDIO GÉRANT

Site Internet : http://www.amr-renovation.fr

E-mail : secretariat@amr-renovation.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 226 929 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	2	14/01/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		14/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/02/2026 09:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E147867** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2027**

ÉDITÉ LE **05/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2015
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/04/2024
Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2015B00941

Siret : **812 696 813 00037**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 0133552

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5532862004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5532862004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **EURL AMR RENOVATION**

148 BIS RUE PAUL DOUMER
45140 ST JEAN DE LA RUELLE

Téléphone : 02 38 84 18 33 **Fax :**
Portable : 06 84 28 48 30

Site Internet : http://www.amr-renovation.fr
E-mail : secretariat@amr-renovation.fr

Responsabilité légale :
MONTEIRO RIBEIRO AMANDIO GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/01/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/01/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	14/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.